



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 86141

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la non-information des consommateurs sur le contenu réel des bouteilles de boissons dont le packaging est identique à celui des bouteilles d'eau minérale. Il est déroutant de constater que des grandes marques distributrices d'eau profitent de leur notoriété pour lancer sur le marché des produits contenant un pourcentage de sucre par litre équivalent à plusieurs morceaux, sans pour autant le signaler de façon claire. L'excès de sucre étant actuellement dénoncé et afin que cette confusion ne soit plus possible, il lui demande si une réglementation peut d'ores et déjà être prise.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86141

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1761